

Gîte de groupe des Hautes Falaises



Dossier de location

MAISON FAMILIALE RURALE DE CRIQUETOT L'ESNEVAL

16 ROUTE DE GONNEVILLE

76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

02 35 27 22 92

mfr.criquetot@mfr.asso.fr

www.mfr-criquetot.fr



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
— Formation par alternance —

Sommaire

Avant tout une école.....	1
...Qui dispose d'un internat.....	1
Plan des locaux du rez-de-chaussée.....	2
Plan des locaux du premier étage.....	3
Plan des locaux du deuxième étage.....	4
Découverte des lieux, le parc.....	5
Découverte des lieux, le réfectoire.....	6
Découverte des lieux, la cuisine.....	7
Découverte des lieux, les pièces à vivre.....	8
Découverte des lieux, l'internat.....	9
Description de l'internat.....	10
Les tarifs.....	11
Ce que vous devez apporter.....	12
Le règlement.....	13
Information du système de sécurité incendie.....	14
Environnement.....	15
Loisirs à proximité.....	16

Avant tout une école...

La Maison Familiale Rurale de Criquetot est un établissement scolaire, de statut privé associatif, qui propose des formations du ministère de l'agriculture, de la 4^e au Bac Pro.

La particularité est que ces formations se déroulent par alternance (50% à l'école, 50% en stage), ce qui est un atout pour les apprenants qui développent des compétences professionnelles solides.

4^e/3^e découverte des métiers

Formation par alternance à l'issue de la 5^{ème} ou de la 4^{ème}.

Condition : avoir 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

Les atouts :

- La possibilité de découvrir 3 métiers au cours de l'année et de construire son projet d'orientation à partir de ces expériences.
- Des semaines thématiques avec des activités pratiques associées.
- Un suivi personnalisé.
- Un voyage d'étude par cycle.

CAP Services aux personnes et vente en espace rural

Formation en deux ans avec deux dominantes : une dominante "Services aux personnes" et une dominante "accueil, vente", ce qui permet aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles variées.

BAC PRO Services aux personnes et animation dans les territoires

Un tremplin vers les métiers de la santé, de la petite enfance, du social, de l'animation, mais aussi du tourisme rural et des collectivités territoriales.

... qui dispose d'un internat

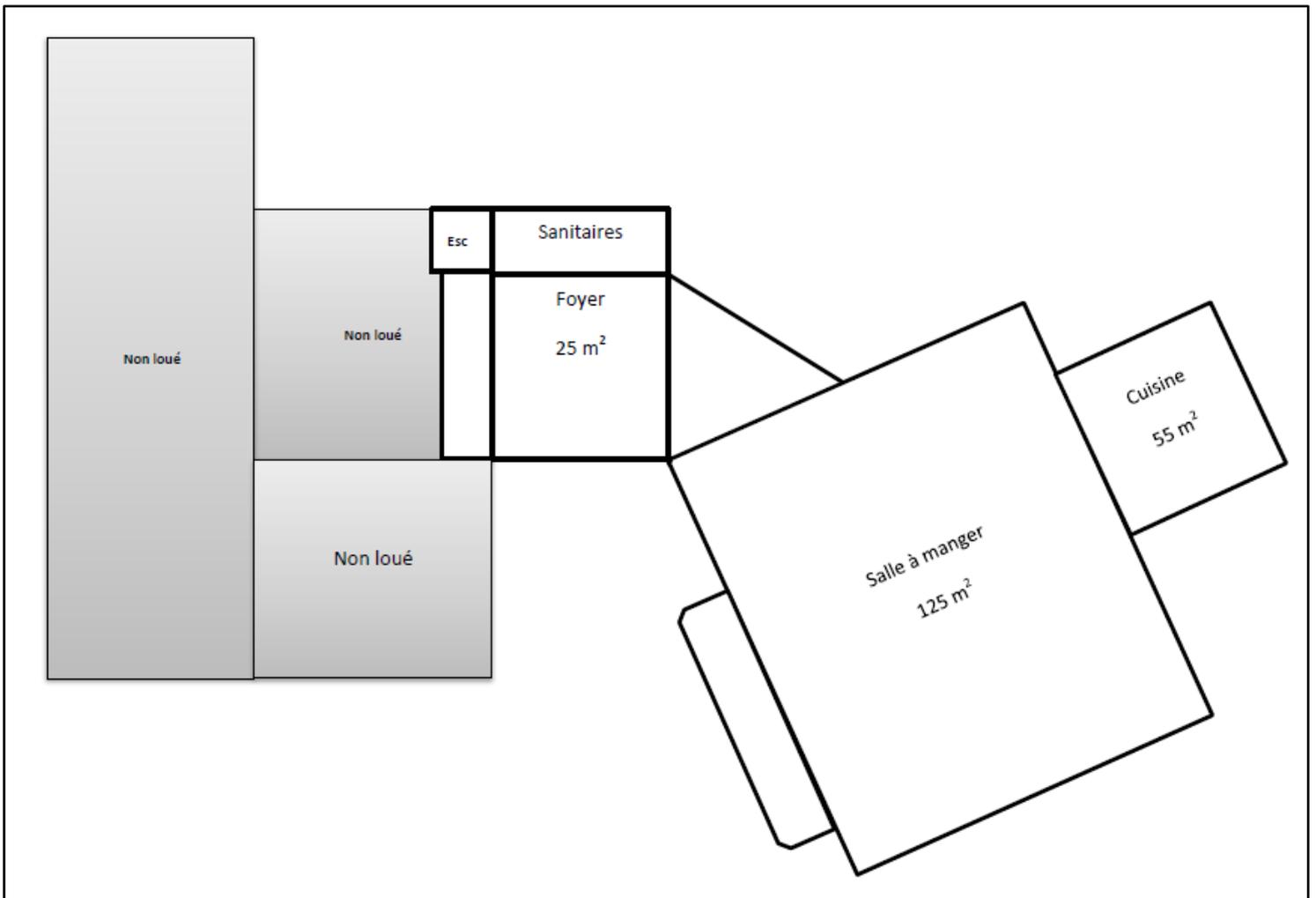
Une grande partie des élèves sont internes durant leurs périodes de formation. C'est pourquoi, au fil des années, les locaux liés à l'hébergement se sont développés.

La location correspondait à un besoin de ce territoire, proche de sites touristiques. De plus, les locaux étaient vides une partie de l'année (vacances, week-end).

C'est ainsi que le gîte de groupe des Hautes Falaises a été créé et labellisé par les « Gîtes de France », avec deux épis.

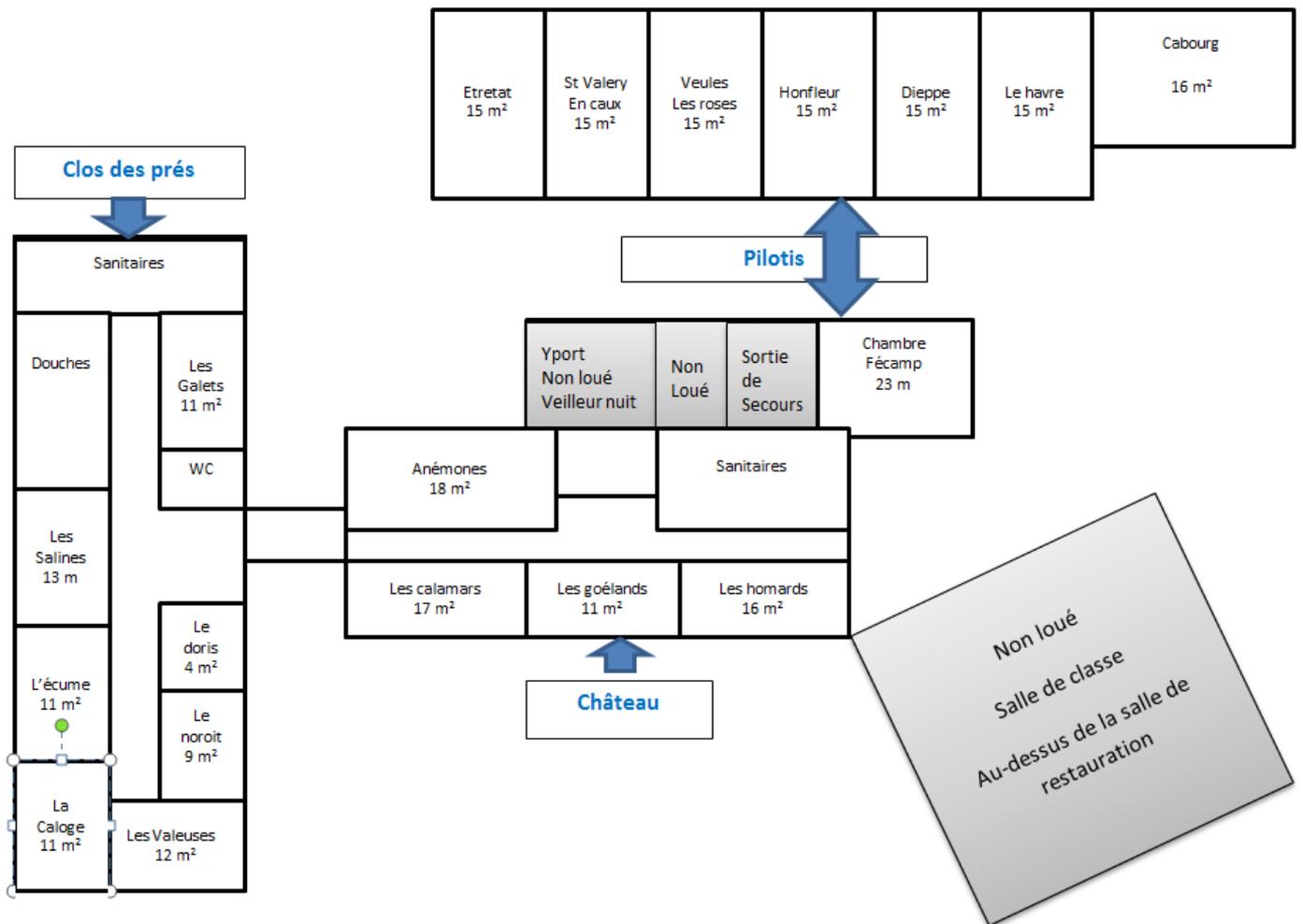
Plan des locaux

Le rez-de-chaussée
Parties en location



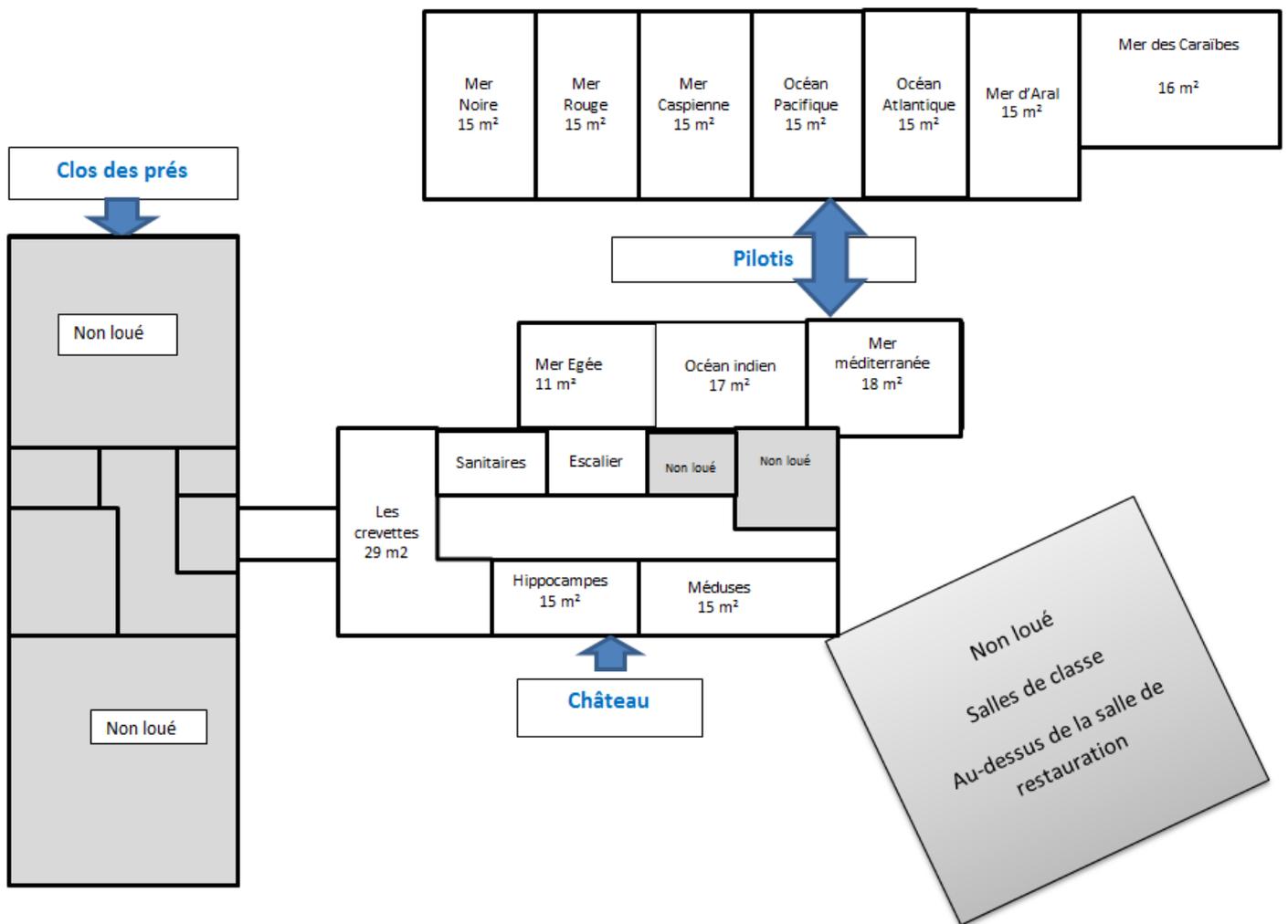
Plan des locaux

Premier étage Les chambres



Plan des locaux

Deuxième étage Les chambres



Découverte des lieux

Le parc



Le parc arboré de 4000 m² est entièrement clos, pour plus de sécurité.

Des poteaux de volley sont présents, ainsi qu'une balançoire.



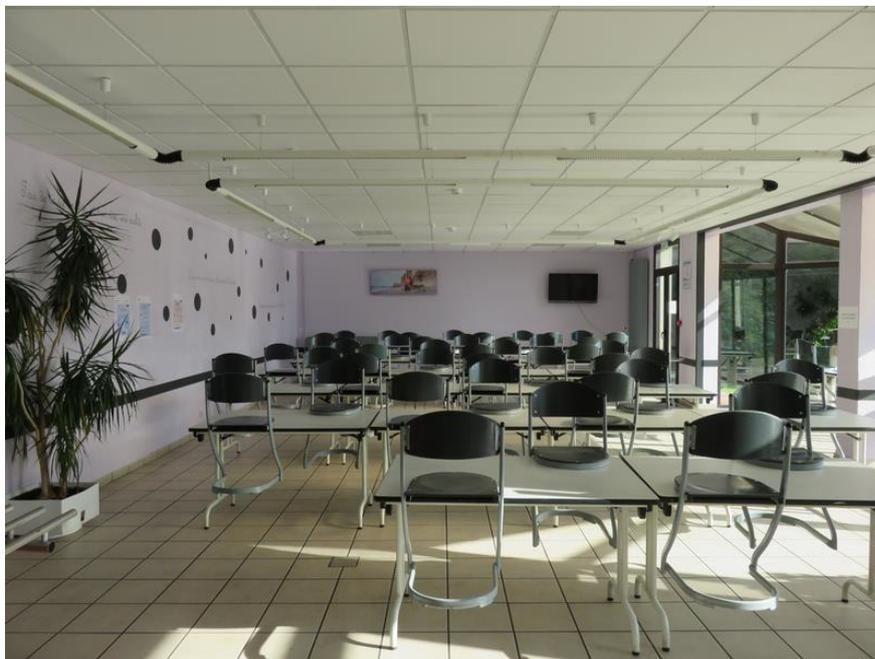
Le parking intérieur dispose de 14 places matérialisées.

A l'extérieur, un parking communal est à proximité immédiate.

Une cour arrière permet l'accès à une partie des chambres (les Pilotis).

Découverte des lieux

Le réfectoire



La pièce de 117 m² peut accueillir 100 personnes assises.



Une véranda apporte de la luminosité.
Deux portes permettent un accès direct à l'extérieur.



Découverte des lieux

La cuisine



Une cuisine professionnelle équipée possédant l'équipement et l'aménagement nécessaires à la réalisation de repas collectifs et disposant d'un espace « vaisselle » isolé du reste de la cuisine.

Découverte des lieux

Les pièces à vivre



Le foyer est situé dans le bâtiment principal. De par sa localisation, cette pièce peut être aménagée comme pièce de détente ou pôle technique pour les groupes.



La cour arrière, en partie couverte peut servir d'espace de loisirs.

Elle peut également être utilisée comme « espace fumeur » lors des locations de week-end pour éviter les nuisances sonores en soirée.

Découverte des lieux

L'internat

L'internat du bâtiment principal

(« Château » et « Pilotis ») :

Des chambres spacieuses avec une literie « simple » ou « superposée » pour trois ou quatre personnes, comprenant chacune des armoires de rangement. Les sanitaires sont collectifs.



L'internat du bâtiment « Pilotis » :

Des coursives extérieures en bois conduisent à des chambres de deux ou trois personnes avec plan de travail et sanitaire (W.C et douche) individuel.

Les chambres sont également équipées d'armoires et de bureaux.



CHATEAU		
Nom des chambres	Nombre de lits	Dont lits superposés
1 ^{er} étage		
GOELANDS	4	2
ANEMONES	4	2
HOMARDS	4	2
CALAMARS	4	2
2 ^{ème} étage		
CREVETTES	4	
MEDUSES	3	1
HYPPOCAMPES	4	2
Sous-total :	27	11

CLOS DES PRES		
Nom des chambres	Nombre de lits	Dont lits superposés
1 ^{er} étage		
GALETS	3	1
SALINES	3	1
ECUME	3	1
CALOGE	3	1
VALLEUSE	4	2
DORIS	1	
NOROIT	2	1
Sous-total :	19	7

PILOTIS		
Nom des chambres		Nombre de lits
1 ^{er} étage		
N° 1	ETRETAT	2
N° 2	ST VALERY EN CAUX	2
N° 3	VEULES LES ROSES	2
N° 4	HONFLEUR	2
N° 5	DIEPPE	2
N° 6	LE HAVRE	2
N° 7	CABOURG	2
N° 8	FECAMP	3
2 ^{ème} étage		
N° 9	Mer EGEE	1
N° 10	MER NOIRE	2
N° 11	MER ROUGE	2
N° 12	MER CASPIENNE	2
N° 13	OCEAN PACIFIQUE	2
N° 14	OCEAN ATLANTIQUE	2
N° 15	MER D'ARAL	2
N° 16	MER DES CARAÏBES	2
N° 17	MER MEDITERRANEE	2
N° 18	OCEAN INDIEN	2
Sous-total :		36

Les tarifs au 1 janvier 2024

Déclaration d'un local hébergeant des mineurs n°761961008
**PRIX HEBERGEMENT AVEC OU SANS LA SALLE DE RESTAURATION
 EN GESTION LIBRE**

HEBERGEMENT	Nb lits	2 jours/1 nuit		3 jours /2 nuits		Nuit supplément.		Semaine 6 Nuits	
		Non chauffé	Chauffé	Non Chauffé	Chauffé	Non chauffé	Chauffé	Non chauffé	Chauffé
Salle de bain et WC extérieur									
Château	27	390€	455€	748€	878€	325€	390€	1950€	2340€
Château et clos de près	46	677€	790€	1298€	1523€	564€	677€	3385€	4062€
Salle de bain et WC intérieur									
Pilotis	36	662€	751€	1280€	1457€	442€	530€	3179€	3709€
<i>Pilotis / chambre</i>	<i>2</i>	<i>37€</i>	<i>42€</i>	<i>71€</i>	<i>81€</i>	<i>24€</i>	<i>29€</i>	<i>177€</i>	<i>206€</i>
Total couchage	82	1307€	1508€	2514€	2916€	1006€	1207€	6034€	7241€
À ajouter									
Forfait surveillance		238€	238€	476€	476€	238€	238€	Uniquement groupe agréé	
À ajouter									
Salle restauration		250€	300€	500€	600€	200€	250€	1000€	1249€

Exemple si location chambres château 1 nuit non chauffée : 390+238+250=878€

Capacité internat : maximum 82 personnes

Taxe de séjour par nuit et par adulte 5% du montant nuitées

Caution gîte de groupes : Château ou château et clos de près

1 000 €

Château, clos de près et pilotis

2 000 €

Ménage non effectué :

240 € (par bâtiment)

PRIX RESTAURATION EN GESTION LIBRE SANS HEBERGEMENT

Forfait	Non chauffé	Chauffé
1 jour	400€	438€
2 jours	625€	688€
Jours suppl.	150€	188€

Chauffé : du 16 octobre au 30 avril

Non chauffé : du 1^{er} mai au 15 octobre

Ce que vous devez apporter

La Maison Familiale Rurale ne fournit pas tout, aussi nous vous demandons de ne pas oublier de vous munir de : Papier toilette, Savon pour les mains, torchons et serviettes, Produit de nettoyage (désinfectant de surfaces), Sacs poubelle.

Les locaux sont mis à votre disposition propres et il est normal qu'ils soient restitués propres. Balais, seaux, serpillères, pelles de ménage sont mis à votre disposition pour vous permettre de nettoyer correctement.

Matériel mis à votre disposition :

Grandes assiettes	120
Moyennes assiettes	47
Petites assiettes	120
Verres	10 cartons de 12 = 120
Carafes en verre	8
Carafes inox	18
Bols	120
Fourchettes	120
Couteaux	120
Cuillères à café	120
Cuillères à soupes	80
Grandes cafetières	2
Tasses à café	4 boîtes de 24 = 96
Soucoupes	4 boîtes de 24 = 96

Participation aux frais :

En cas de perte ou de casse, une participation forfaitaire sera retenue sur votre caution :

- Par assiette (petite ou grande) cassée ou manquante : 5 €
- Par verre cassé ou manquant : 4€
- Par couvert manquant : 1 €

Le règlement

L'état des lieux de sortie sera fait le lundi matin entre 8h et 9h, en cas d'indisponibilité vous déposerez les clés dans un coffre prévu à cet usage, un code vous sera fourni.

Les deux états des lieux seront réalisés par la même personne. Vous devez vous engager à accepter l'état des lieux de sortie et à régler les coûts facturés si nécessaire.

Le locataire s'engage à rendre, à la fin de la période, les bâtiments et le parc en parfait état de propreté. Les éléments fixés au sol ou au mur ne doivent en aucun cas être démontés ou déplacés.

Le vendredi soir une salle extérieure aux locations est louée par une association, les locataires entrent par la grille arrière, vous devez laisser cette grille ouverte jusqu'à 20 heures. Certains samedis une autre MFR peut utiliser cette salle et la cuisine pédagogique pour des formations.

Il est demandé aux locataires de surveiller le niveau sonore de la musique après 22 heures. Le déclenchement volontaire et/ou injustifié de l'alarme par l'usage de fumigène, bougie, tabac, déclenchement des boîtiers d'alarme incendie... nécessitant le déplacement de l'entreprise spécialisée sera à la charge du locataire ainsi que le déplacement et la rémunération du personnel pour résoudre le problème.

Vous avez à votre disposition un défibrillateur à l'entrée de l'internat, tout usage non adéquat entraînera une facturation (coût du matériel 1657 €).

Il est strictement INTERDIT DE FUMER dans l'ensemble des locaux (chambres, foyer, sanitaires, cuisine, self, etc....) et d'accrocher des décorations aux plafonds ou sur les murs.

Locaux disponibles pendant les week-ends et les vacances scolaires.

25 % à la signature de la convention + Le chèque de caution + Attestation d'assurance

Solde au plus tard 15 jours précédant la location

(Aucun règlement ne sera remis à l'intendance, tout doit être réglé au secrétariat)

Association : Remise de 15% si location de 2 semaines consécutives

: Remise de 20% si location de 3 semaines consécutives

: Remise de 25% si location de 4 semaines consécutives

Information système de sécurité incendie

La MFR est un établissement d'enseignement qui accueille du public, elle est donc soumise à la réglementation des Etablissement Recevant du Public.

Lors de la présentation d'utilisation du bâtiment, on va vous présenter :

- ✓ La chambre équipée du système de surveillance. Elle est occupée par le surveillant de nuit ou le responsable de groupe pour un groupe agréé.
- ✓ L'armoire de surveillance sécurité
- ✓ Les schémas d'évacuation des bâtiments
- ✓ Les emplacements des extincteurs

En louant cet établissement, vous devez donc être vigilant aux règles de sécurité :

- Ne pas fumer dans le bâtiment
- Ne pas condamner le système de sécurité
- Ne pas utiliser des fumigènes, ou machines à fumer
- Être vigilant sur l'utilisation des bougies

Le système de sécurité est là pour vous protéger dans le cas où un incendie venait à se déclarer.

Si l'alarme se met en route, vous devez quitter évacuer les bâtiments et rejoindre le point de rassemblement situé sur le parking devant le bâtiment.

L'avertissement sonore dure 5 minutes sans pouvoir l'arrêter.

La nuit, ce lieu de regroupement est éclairé.

Si vous constatez un feu, :

- ✓ Rester à l'extérieur du bâtiment
- ✓ **Téléphoner au 18** pour prévenir les pompiers.

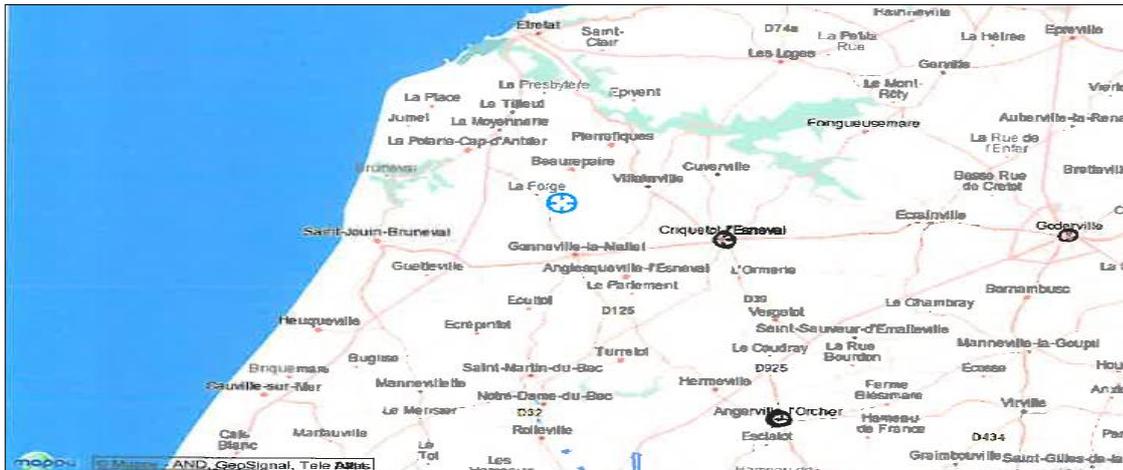
Dans le doute d'un incendie ou si l'alarme s'est déclenchée suite à une mauvaise manipulation (fumée, vapeur chaude dans les douches...), le responsable de la location doit réenclencher le système d'alarme.

Une clé du système Sécurité Incendie vous sera remise et vous devez suivre les instructions accrochées sur le dos de la porte pour réenclencher.

Si le surveillant de nuit est présent, il gérera le système incendie.

Tout déclenchement de l'alarme suite au non-respect du contrat sera facturé.

Environnement



Les Traiteurs

- **Cuisine et Services** : 49 rue Châtaigniers, 76280
CRIQUETOT- L'ESNEVAL – 06.38.61.70.50
- **DURANDE Patrick** : 5 Grande Rue, 76280
BEAUREPAIRE – 02.35.27.86.10
- **CAVELLIER Daniel** : 31 rue Europe, 76280
ANGERVILLE L'ORCHER – 02.35.20.92.40
Site web : www.cavelliertraiteur.fr
- **Traiteur Maison Coufourier** : 3 rue Abbé Maze, 76133
ROLLEVILLE – 02.35.30.85.89
Site web : www.traiteur-coufourier.com

Autres commerces à Criquebotot

- **Boulangeries** : Rue Victoire 1914
1918
- **Boucherie** : Place Général Leclerc
- **Fleuriste : Arum Et Libellules** :
Rue Eglise
- **Fleuriste : Coqueli D'Co** : Place
Général Leclerc
- **Pizzeria** : 1 rue de Verdun

Magasins alimentaires :

- **Intermarché** : Rue de la Gare
- **Netto** : Rue de l'Europe

Loisirs à proximité

AB Sports, Piscine et Spa



Situé en face de la MFR, route de Gonnevillle, cet espace de loisirs propose plusieurs prestations : piscine, séance de fitness, massage, etc.

Pour plus de renseignements : <https://www.ab-experiences.com/spa/> - 02.35.27.02.69

Etretat

La commune d'Etretat se situe à 9 km de Criquetot-l'Esneval. De multiples activités peuvent être faites : balades autour des falaises, de la plage, accrobranche avec Etretat Aventure, promenade dans les jardins d'Etretat, visite du Clos Arsène Lupin...



Pour plus de renseignement sur Etretat et ses alentours n'hésitez pas à contacter l'office du tourisme au 02.35.27.05.21 ou vous rendre sur place à la *Place Maurice Guillard, 76790 Etretat.*

**La ligne de bus 21 assure une liaison régulière entre la gare de Montivilliers et Etretat*